



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A WASHINGTON

## Transcription de l'acte de mariage

Enregistrement d'un mariage célébré aux Etats-Unis dans notre [zone de compétence](#) sur les registres de l'état civil consulaire français

**Vous pouvez effectuer votre demande soit :**

- par courrier à l'adresse suivante : Consulat général de France à Washington - Etat civil  
4101 Reservoir Road NW Washington DC 20007
- en personne sur [rendez-vous](#) par mèl : [etat-civil.washington-fslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:etat-civil.washington-fslt@diplomatie.gouv.fr)

### Documents à fournir

- **Formulaire de demande** de transcription d'acte de mariage complété, daté et signé par l'(les) époux français
- **L'original apostillé** de l'acte de mariage américain (« Long Form Copy » avec indication de **l'identité du célébrant et du lieu du mariage**) : ce document portant le sceau en relief ainsi que toutes les références relatives à son enregistrement auprès des autorités américaines est à demander à l'autorité américaine qui a enregistré le mariage (County Court, County Clerk, State Vital records office...). **Cet acte ne sera pas restitué.**

Plus d'informations sur l'apostille ici :

<https://travel.state.gov/content/travel/en/legal/travel-legal-considerations/international-judicial-asst/authentications-and-apostilles/apostille-requirements.html>

- **Copie intégrale de moins de trois mois** de l'acte de naissance français du (des) conjoint(s) français à demander auprès de la mairie du lieu de naissance en France ou auprès du Service Central d'Etat Civil pour une naissance à l'étranger ([www.acte-naissance.fr](http://www.acte-naissance.fr))
- **Original ou copie certifiée conforme** de l'acte de naissance du conjoint étranger, délivrée par les autorités locales du pays de naissance datant de moins de six mois et éventuellement traduction certifiée conforme s'il s'agit d'un acte dressé dans une autre langue que le français ou l'anglais. **Cet acte ne sera pas retourné sauf cas exceptionnel : s'il ne s'agit pas d'un acte américain et qu'il est particulièrement difficile d'en obtenir une autre copie. Les photocopies certifiées par un notaire public américain ne sont pas acceptées.**
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de la carte consulaire du (des) conjoint(s) français **en cours de validité**
- Photocopie de la pièce d'identité du conjoint étranger (passeport) et du titre de séjour sur le territoire américain **si le conjoint n'est pas de nationalité américaine** (visa en cours de validité – carte de résident etc...)

- **Livret de famille français** de parents célibataires si vous en possédez un
- Copie certifiée conforme du jugement de divorce du conjoint français le cas échéant et si l'acte de naissance ne porte pas la mention de divorce
- Si le(les) **conjoint(s) français** a(ont) divorcé à l'étranger et que l'opposabilité en France de cette décision n'a pas été vérifiée, compléter l'« **Avertissement Opposabilité** » ci-joint
- Copie certifiée conforme du jugement de divorce du conjoint étranger, le cas échéant
- En cas de veuvage, acte de décès ou livret de famille à jour
- Si un contrat de mariage a été passé en France, certificat du Notaire et copie du contrat. S'il s'agit d'un "prenuptial agreement", certificat de l'Attorney at Law et copie de l'agreement. Ces documents doivent être certifiés conformes par l'autorité compétente
- **Une enveloppe** pour l'envoi du livret de famille et des copies d'acte dès que la transcription aura été effectuée:
  - pour les personnes résidentes aux Etats-Unis : une enveloppe « **Priority Mail Express Flat Rate** » format 12 1/2" x 9 1/2" affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse.  
**Attention : nous n'acceptons plus les enveloppes FedEx ni UPS Ground.**
  - pour les personnes résidentes en France : format C5 (162 x 229 mm) affranchie au tarif « Lettre Prioritaire » en vigueur et libellée à votre adresse.
  - pour les personnes résidant dans un pays tiers : le Consulat général de France se chargera de l'acheminement.

Veillez à **coller le timbre sur votre enveloppe** afin d'éviter tout risque de perte.



**Tout dossier incomplet sera renvoyé.**

# DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE MARIAGE

(à remplir par le(s) conjoint(s) de nationalité française)

Je (Nous) soussigné(e)(s) .....

Adresse : .....

Numéro(s) de téléphone : .....

E-mail : .....

sollicite(ons) la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de mariage célébré à .....

le .....le .....

(en cas de demande d'un seul époux) avec.....

dont ci-joint copie délivrée le.....

Je (nous) suis (sommes) informé(e)(s) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularité de l'acte étranger produit et de la validité du mariage au regard du droit français.

A ....., le .....

**Signature(s) du ou des époux français**

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX EPOUX

	<b>Epoux ou Epouse</b>	<b>Epouse ou Epoux</b>
<b>NOM</b>		
<b>Prénom(s)</b>		
<b>Date de naissance</b>		
<b>Lieu de naissance</b>		
<b>Nationalité</b>		
<b>NOM et Prénom(s) du Père</b>		
<b>NOM et Prénom(s) de la Mère</b>		
<b>Situation familiale avant le mariage (célibataire, divorcé, veuf...)</b>		
<b>Prénom(s) NOM des témoins</b>	<b>Premier témoin</b>	<b>Second témoin</b>
<b>Prénom(s) NOM du célébrant</b>		

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(X) ENFANT(S) COMMUN(S) (nés avant ou après le mariage, même décédés, devant être inscrits sur le livret de famille)

<b>Prénom(s) (dans l'ordre chronologique des naissances)</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Lieu de naissance</b>

## AVERTISSEMENT OPPOSABILITE

"Nous/Je soussigné(e-s)

.....  
.....  
reconnaissons /reconnais avoir été informé(e-s) que, l'opposabilité en France de la dissolution du mariage  
précédent de (Prénom(s) NOM de l' époux/de l' épouse divorcé(e)

.....  
n'ayant pas été vérifiée, notre union pourrait être annulée, après la célébration, en application des articles 184 et  
147 du code civil".

Lieu et Date :

Signature(s) :